

# **COMITÉ RÉGIONAL DAUPHINÉ - SAVOIE de SCRABBLE®**

## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 17 septembre 2016 à Voreppe**

### **Clubs présents :**

Aix les Bains (D. Bau, D. Lescour, M. Marin), Gap (A. Tarantini), Grenoble-Bajatière (J. Pierrat), Grenoble Cheminots (C. Blanc-Brude), Grenoble La Tronche (D. Schrive), La Côte St André (S. Guillemard), La Rochette (M. Delphin), Noyarey (C. Boudin), Rumilly (J. & G. Pech), SC Chambéry (MF. Lutrin), Seynod (JP. Brelle), Seyssins (J. Gontard), Valence (F. Dupont, C. Lapatre), Voiron (M. Rocchia),

### **Clubs représentés :**

Anney (JP. Brelle), Briançon (A. Tarantini), Meythet (JP. Brelle), Mont-Blanc Scrabble (JP. Brelle), Thonon (S. Guillemard)

### **Clubs excusés :**

Annemasse, Chambéry Centre, Évian, Val Cenis

### **Membres du bureau présents :**

A. Tarantini, JP. Brelle, G. Carry, S. Guillemard, V. & L. Odier, G. Varlot, D. Verdan

### **Membres du bureau excusés :**

A. Mareschal (voyage), G. Rondot (convalescence)

Sur 30 clubs civils, 19 sont présents, représentés ou ont donné procuration, 4 sont excusés.

### **Ordre du jour :**

- Mot de bienvenue
- Présentation du nouveau bureau
- Calendrier
- Point financier
- Classique : CDF
- Questions diverses

### **Introduction (A. Tarantini)**

**Le Président souhaite la bienvenue à tous les participants, il explique l'absence de deux des membres du bureau, l'un pour cause de voyage prévu de longue date, l'autre pour cause de fracture des poignets. Il lit un message de Gisèle Rondot qui explique ses malheurs actuels et souhaite une bonne réunion.**

**Il indique que le bureau en place continuera une politique de concertation avec les clubs, basée sur la confiance et l'indépendance, l'un des objectifs majeurs étant la recherche d'adhérents. Il sera à l'écoute de toute suggestion allant dans le sens de l'esprit de club. Il remercie les membres du bureau et souhaite une bonne saison à tout le monde.**

### **Le bureau (présentation en annexe : fichier Diaporama - Le Bureau)**

**La composition du bureau élu en Juin 2016 est la suivante :**

**Président : Alphonse Tarantini**  
**Vice-présidente : Sylvie Guillemard**  
**Trésorier : Laurent Odier**  
**Secrétaire : Gérard Carry**  
**Déléguée scolaire : Vincente Odier**  
**Correspondant Scrabblorama : Gérard Varlot**  
**Responsable Licences et arbitrage : Gisèle Rondot**  
**Webmestre : Alain Mareschal**  
**Délégué classique : Didier Verdan**  
**Membre : Jean-Pierre Brelle**

**Pour rappel, Alphonse Tarantini est vice-président de la Fédération Française de Scrabble, Sylvie Guillemard est trésorière de la FFSc, Jean-Pierre Brelle est membre de la Direction Nationale du Scrabble Classique (DNSC) et Laurent Odier est Président du Comité National d'Éthique de la FFSc.**

### **Calendrier (G. Carry et toutes les personnes présentes)**

**Le calendrier des compétitions locales et celui des compétitions décentralisées mis à jour sont en annexe.**

**Pour les compétitions décentralisées, un gros point en suspens :**

- **Le lieu pour la Qualification Inter-Clubs le 26 Mars : on cherche une salle. Les éventualités de Noyarey (le gymnase n'est plus attribué pour des organisations non sportives), Voreppe (les rares disponibilités serviront aux scolaires), Champagnier (salle non disponible ce jour-là) ou Seyssins (trop petit ou alors Le Prisme, mais pas disponible le 26 Mars) doivent être abandonnées.**

**A ce jour, il y a trois directions de recherche :**

- **Le rez de chaussée du Palais des Congrès à Aix. A. Tarantini demande la capacité. Réponse : RDC : 160 joueurs (96 + 64) ; Niveau 1 : 145, Niveau 2 : 70, Niveau 3 : 93**  
**Alphonse prend contact avec Mikaël Jaquet.**
- **Le Mercure de Grenoble : A. Tarantini avait demandé au Novotel de Voreppe, mais les salles sont trop petites. Le Novotel a soumis l'hypothèse du Mercure (même chaîne). Alphonse se renseigne.**
- **La salle du Palais de la Foire de Romans où l'on a déjà fait des interclubs. Françoise Dupont se renseigne.**

**Une autre possibilité serait La Côte St André : Sylvie Guillemard indique que cela pourrait être envisagé, mais que dans ce cas, quelqu'un devrait prendre l'organisation du championnat régional et cela dépend de la disponibilité de la salle.**

**Le bureau considèrera toute proposition. Il faut une salle pouvant accueillir 200 joueurs, style gymnase mais dans un environnement le plus calme possible (Rappel : 1 joueur = 2m<sup>2</sup>). Sylvie signale que le comité peut aider à l'organisation : installation, désinstallation, ... si nécessaire et que la plupart du temps il ne reste à la charge du club organisateur, que l'accueil-apéritif.**

**L'option de plusieurs centres, qui avait été expérimentée une année, avec un centre en Haute-Savoie et un en Isère, est a priori non viable par manque d'organiseurs (gestion des résultats, arbitres, ...).**

**Pour les compétitions locales, les inconnues sont :**

- **Date du championnat régional : choix entre le 22 janvier, 5 ou 12 février. La priorité est le 22 janvier. La Côte St André regarde pour la disponibilité de sa salle. Cette date peut être remise en cause par la qualification interclubs (voir ci-dessus).**
- **Date du championnat régional classique et du TH2 des Cheminots suivant celle du championnat régional (voir ci-dessus)..**
- **Lieu de l'AG et du championnat régional en paires : Valence ou Chabeuil ?**
- **Championnat Départemental de la Drôme : prévu initialement lors du tournoi de fin d'année du club de Valence donc le vendredi après-midi, mais peut-être repoussé au samedi pour permettre à plus de Drômois de participer et aussi voir ci-dessous.**
- **Championnat Départemental de l'Isère : le Lyonnais a fixé la date du championnat Nord-Isère jumelé avec celui du Rhône le 19/3 de manière unilatérale et cette année encore nous ne pourrons faire un championnat unifié. A. Tarantini prend cependant contact avec le président du comité lyonnais (R. Bœuf) pour plus de précision. Didier Schrive se renseigne sur la disponibilité de la salle de La Pallud en Avril ou Juin pour un championnat Sud-Isère.**
- **Compte-tenu du point ci-dessus, compte-tenu du fait qu'il n'y a pas de proposition pour un championnat départemental des Hautes-Alpes et compte-tenu du fait que le championnat de la Drôme pourrait être un samedi après-midi nait l'idée, pour cette année, d'un 'super championnat départemental' Drôme-Isère-Htes Alpes lors du championnat départemental de la Drôme. A voir.**

Recommandations :

- Penser à informer A. Mareschal pour la mise à jour du site et G. Carry pour la tenue à jour de ses fichiers de toute évolution.
- Prière de transmettre à Alain les coordonnées de vos centres pour qu'il puisse renseigner de manière précise le calendrier sur le site.
- Tout changement d'adresse, d'informations concernant les clubs doit être envoyé à la fédération, à A. Tarantini, à A. Mareschal et à G. Carry.

**Rappel sur les montants des redevances** (le tableau est en annexe (fichier : Redevances 2016-17) et disponible sur le site <http://www.scrabblecrds.fr> onglet Comité puis dans la colonne Documents Divers : Redevances CRDS pour 2016-2017)

**Rappel des destinataires des envois :**

- **Licences :**  
Les licences et les chèques doivent être transmis à G. Rondot, les chèques doivent être à l'ordre de CRDS.
- **Affiliation :**  
Clubs civils : feuille bleue à la fédé (Marseille) avec le chèque, feuille rose à A. Tarantini.  
Clubs scolaires : une feuille à la fédé (Paris), une feuille à V. Odier. Pas de chèque : la cotisation est offerte par le comité.
- **Compétitions :**

	Résultats	Redevances
Simultanés Permanents	via la fiche club	Laurent ODIER
Phases, épreuves décentralisées	Alain MARESCHAL le soir même (format fichiers SIGLES)	Laurent ODIER
TH	A.MARESCHAL + Fédé ( <a href="mailto:classement@ffsc.fr">classement@ffsc.fr</a> ) même format	Laurent ODIER

### Rappel sur la gestion des compétitions :

**Les compétitions doivent être gérées via Sigles. Si pour une raison quelconque cela ne se peut, il est instamment demandé de fournir les résultats sous forme d'un tableau excel de structure identique à celle d'un export Sigles. Un modèle est en annexe ; il est aussi téléchargeable sur le site du comité.**

**La discussion sur Sigles fait apparaître la nécessité d'une formation à l'utilisation de Sigles. Sylvie Guillemard se porte volontaire pour l'assurer (compter de 2h à 2h30). Elle aura lieu le samedi 22 Octobre à Aix-les-Bains matin. Se sont déclarés intéressés les clubs d'Aix-les-Bains (Denise Bau et Dominique Lescour), SC Chambéry (Marie-France Lutrin), Gap (A. Tarantini), La Rochette (Monique Delphin) et V. Odier.**

**\*\* : voir dans Questions diverses l'adjonction d'une formation 'perfectionnement à l'arbitrage' l'après-midi.**

### Finances : (L. Odier)

Le résultat de la saison 2015/2016 a été présenté à l'AG de juin. Pour rappel, l'exercice est faiblement, mais volontairement déficitaire (436€) suite aux décisions du Bureau en faveur des clubs (ODS, mise à jour dongle ODS7, indemnités diverses, achat/remplacement d'ordis).

### Défraiements

- **Pour les qualifiés au Championnat du monde 2017 à Martigny (Suisse)**  
**enveloppe globale : 2000€**  
Sénior : 200€ maximum  
Jeune (<25 ans) : 250€ maximum
- **Pour la finale des Interclubs : 40€ par joueur**
- Pour les Interclubs Européens : 200€ par équipe (ce qui correspond à l'inscription).

### Décisions concernant l'utilisation des excédents

Continuer :

- Aide aux clubs de 250€ pour le renouvellement ou achat d'un gros matériel (ordinateur, vidéo-projecteur).
- Suppression de la redevance totale (5€) pour les joueurs qui passent une phase. Ces joueurs payent donc 5€ d'inscription lors de la phase suivante. Le Comité abandonne sa redevance (2€/joueur) et prend en charge la redevance fédérale (3€/joueur).
- Aide aux nouveaux clubs : un logiciel Duplitop, sachant qu'ils reçoivent un ODS de la fédé.
- Prise en charge de l'affiliation des clubs scolaires (20€)
- Abandon de la part Comité (3€) sur les licences 'jeune'.

Pour cette année :

- Aide aux scolaires pour la finale du championnat de France et du concours des écoles : 3000€ maximum.
- Subvention aux clubs de 20€ + 1,5€ par licencié senior, vermeil et diamant à jour de cotisation au 31/12/2016.

Et encore :

- Une discussion s'engage sur l'idée d'une incitation à l'organisation de tournois. La formule reste à définir, mais le principe d'une prime aux clubs organisateurs d'un TH est adopté à l'unanimité, de même que celui d'une prime aux clubs organisant des compétitions décentralisées. Les modalités seront étudiées en bureau.

Mais pas :

- La licence des scolaires (pour mémoire : 5€ hors part Comité), sachant que le bureau ne juge pas souhaitable la gratuité totale.

***Ces subventions ne sont valables que pour l'exercice 2016-2017. Une nouvelle proposition sera discutée au prochain CA.***

### **Fonctionnement**

L. Odier pose la question de l'utilisation de virements au lieu de chèques dans les transactions entre les clubs et le comité. Le coût des opérations de virement dépend des banques. Il est donc demandé à chaque club de se renseigner auprès de sa banque sur ces coûts et d'informer le bureau (L. Odier) de son accord ou désaccord pour l'utilisation de ce mode d'opérations financières.

### **Championnat de France Classique (Valence 18 et 19 Mars)**

S. Guillemard rappelle les modalités :

- pas de qualifications, tout le monde peut participer
- 14 parties entre samedi après-midi, samedi soir et dimanche.
- une partie dure 45mn au maximum

Elle se lance dans un plaidoyer pour la pratique du classique, qui convainc même les incondionnels du duplicate (il y a 21 jeux de duplicate à vendre ☺) et pour que le plus de joueurs du comité participe à ce championnat.

En attendant ce championnat, le comité encourage les clubs :

- à prolonger leurs séances de duplicate par une séance de classique : vous pouvez jouer avec vos jeux de duplicate, vous pouvez utiliser vos téléphones portables comme minuterie ou jouer sans minuterie.
- à organiser des tournois de classique sachant que l'investissement est faible : la salle de club vous suffit, 11 tables, 21 chaises vous permettent de faire jouer 20 joueurs ; le comité fournira jeux et minuteurs et vous trouvera un arbitre muni de son ordinateur et du logiciel d'arbitrage.

Pour le championnat de France, le Président déplore l'absence de cahier des charges de l'organisation de cette manifestation (qui fait quoi, qui paie quoi ?). JPBe abordera ce point lors de la prochaine réunion de la DNSC début octobre.

### **Scrabble scolaire**

V. Odier rappelle qu'il y a une chose facile pour promouvoir le scrabble : le concours de Scrabble scolaire, mais que ce sont toujours les mêmes qui font.

**Il faut aller convaincre un prof des écoles de passer une demi-heure de son temps d'enseignement pour faire faire à ses élèves une page de jeux de lettres.**

**Il faut ensuite soit faire corriger les jeux par le prof, soit aller faire le corrigé en classe, soit le faire vous-même. Le tout va vous prendre de une à deux heures. Il faudra ensuite organiser une finale locale (la déléguée scolaire vous donnera toutes les informations nécessaires et le comité peut vous aider). Tous les détails sur le site de la fédé onglet Jeunes rubrique Le concours de Scrabble scolaire ( <http://www.ffsc.fr/jeunes.php?page=concours> )**

Une réunion dédiée au scrabble scolaire a eu lieu après le repas (un CR séparé sera fait).

### **Informations**

- Reconstitution des bulletins offerts par le comité pour l'organisation des compétitions décentralisées et les championnats départementaux : les bulletins sont stockés
  - En Isère : chez D. Schrive
  - En Savoie : chez D. Bau
  - En Haute Savoie : chez P. Chaponneau
  - Dans la Drôme : chez G. Rondot
  - Pour les scolaires : chez V. Odier
- Si un club a besoin de bulletins usagés, contacter S. Guillemard
- Alphonse reçoit des propositions de séjour. Exemples :
  - Une semaine à Pralognan en Juin pendant les simultanés fédéraux dans un centre de vacances Vacancier
  - Un voyage à Salies de BéarnAlphonse doit se renseigner pour savoir s'ils ont besoin d'animateurs, dans quelles conditions,...

### **Questions diverses**

- Date du CA : JP. Brelle demande à ce que la date CA soit avancée. De l'avis général, ce n'est pas possible pour cause de rentrée d'une part et de tenue de forums d'associations les premières semaines de Septembre d'autre part.
- Joueurs non affiliés : pour faire suite aux discussions animées lors du CA de 2015 ou de l'AG de juin sur le sujet des licences, JP. Brelle cite l'expérience vécue par le club de Seynod (F15) qui a intégré un petit club non affilié. L'adhésion au club étant de 10€, ce montant est porté à 20€ pour les joueurs ne souhaitant pas se licencier la première année (pour rappel, le coût de la première licence est de 20€). Les 2/3 des nouveaux joueurs ont pris leur licence, sachant que la deuxième année la licence est obligatoire dans ce club. A. Tarantini, au nom du bureau, rappelle que la licence est obligatoire et que comme il l'a dit dans son introduction, il fait confiance aux clubs pour appliquer cette règle, sachant qu'une période de transition (une année dans le cas cité) est acceptable. Pour information, le nombre de licenciés d'une fédération est un facteur important lors de la négociation de subventions ou de conventions.
- Arbitrage : certains clubs ou animateurs (Aix les Bains, SC Chambéry) ressentent le besoin d'une formation ou d'un complément de formation à l'arbitrage. S. Guillemard signale qu'une formation à l'arbitrage, c'est une journée, qu'il est préférable de morceler en deux demi-journées espacées dans le temps de manière à ce que les stagiaires aient la possibilité d'appliquer la première partie afin de pouvoir remonter leurs problèmes éventuels lors de la seconde session. Après discussion, il est décidé de faire une session de perfectionnement le même jour que la formation Sigles (voir plus haut dans la section **Rappel sur la gestion des compétitions de la partie Calendrier) l'après-midi, sachant que MF. Lutrin, par exemple, fera la partie Initiation à ses ouailles au préalable.**

**Rappel des adresses pour les envois (disponibles sur le site onglet Comité) :**

Alain MARESCHAL  
101 Impasse des Armandières  
38330 MONTBONNOT  
Tél : 04 76 90 12 82  
Courriel : [webmestre@scrabblecrds.fr](mailto:webmestre@scrabblecrds.fr)

Sylvie GUILLEMARD  
175 chemin des Charpenes  
38260 LE MOTTIER  
Tél : 06 69 42 07 67  
Courriel : [sylvie.guillemard@free.fr](mailto:sylvie.guillemard@free.fr)

Gisèle RONDOT  
7 allée Jean Dalton  
26000 VALENCE  
Tél : 04 75 56 12 13  
Courriel : [grondot@aliceadsl.fr](mailto:grondot@aliceadsl.fr) et  
[licences@scrabblecrds.fr](mailto:licences@scrabblecrds.fr)

Alphonse TARANTINI  
12 rue de Costeplane  
05000 GAP  
Tél : 04 92 53 63 26  
Courriel : [alphonse.tarantini@wanadoo.fr](mailto:alphonse.tarantini@wanadoo.fr)

Gérard CARRY  
9 Allée Copernic  
38130 ECHIROLLES  
Tél : 06 08 21 48 37  
Courriel : [carry.gerard@orange.fr](mailto:carry.gerard@orange.fr)

Laurent et Vincente ODIER  
43 rue Antoine de Saint Exupéry  
38340 VOREPPE  
Tél : 04 76 50 65 26  
Courriel : [vincente.odier@aliceadsl.fr](mailto:vincente.odier@aliceadsl.fr)  
Courriel : [laurent38340@hotmail.fr](mailto:laurent38340@hotmail.fr)

Poursuite de la réunion à partir de 12h30 par un repas convivial.

Le Président  
Alphonse Tarantini